

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Langue 2 Module 2			
Code	SOCM2B18LG2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Allemand, Espagnol, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe au choix les cours de néerlandais ou d'allemand ou d'espagnol.

Enseignantes cours de néerlandais : M-P Willems

Enseignantes cours d'allemand: M-P Willems

Enseignantes cours d'espagnol: F. Mathy

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

2.4 Travailler en équipe

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

Compétence 5 **Informar, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

I. Décoder, expliquer et restituer en langue cible des contenus provenant de divers supports écrits et/ou audiovisuels (presse et vidéos de sites internet, interviews)

II. Développer des compétences de communication orale et écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie professionnelle

III. Utiliser activement une langue de communication orale et écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie professionnelle

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM2B18ALL2	Allemand	40 h / 3 C	(opt.)
SOCM2B18ESP2	Espagnol	40 h / 3 C	(opt.)
SOCM2B18N2	Néerlandais	40 h / 3 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B18ALL2	Allemand	30	(opt.)
SOCM2B18ESP2	Espagnol	30	(opt.)
SOCM2B18N2	Néerlandais	30	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Allemand			
Code	23_SOCM2B18ALL2	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Allemand	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'allemand vise à permettre à l'étudiant(e) de consolider et de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie courante et professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Décoder, expliquer et restituer en langue cible des contenus provenant de divers supports écrits et/ou audiovisuels.
- Développer des compétences de communication orale et écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approfondissement des connaissances grammaticales.
- Alternance d'exercices systématiques, d'exercices d'expression orale et écrite, de compréhension à la lecture et à l'audition.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive (recherche d'informations par les étudiants et mise en commun en classe)
- Travaux de groupes, travaux personnels, auto-apprentissage
- Jeux de rôles : exercices d'expression orale
- Préparations à domicile exigées

Dispositifs d'aide à la réussite

- Plateforme internet Wallangues: <http://www.wallangues.be>
- Gramlink: grammaire de remédiation avec exercices en ligne, <http://sites.uclouvain.be/gramlink/Gramlink-AL/index.htm>
- Documents déposés sur la plateforme ConnectED.

Ouvrages de référence

- FUNK H., KUHN C., DEMME S., Bayerlein O., Studio d A1, Deutsch als Fremdsprache, Cornelsen Verlag, Berlin, 2012
- Presse und Sprache, Carl Ed. Schünemann Verlag KG, Bremen
- Dictionnaire Harrap's Universal, français/allemand - allemand/français, Ernst Klett Sprachen GmbH, Stuttgart, 2008

Supports

- Notes de cours
- Documents écrits et audiovisuels
- *Deutsch Interaktiv*, Deutsche Welle, <http://www.dw.com>

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Travaux : 20%

Examen écrit (Q1 + Q2) : 55%

Compréhension à l'audition : 15%

Vocabulaire et grammaire : 40%

Examen oral (Q1 + Q2) : 25%

2^e session (Q3)

Examen écrit (Q1 + Q2) : 55%

Compréhension à l'audition : 15%

Vocabulaire et grammaire : 40%

Examen oral (Q1 + Q2) : 45%

Pour la 2e session, les étudiants s'informeront des nouvelles consignes et des éventuelles dispenses partielles lors de la consultation de copies et via la plateforme ConnectED

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe + Exo	80	Exe + Exo	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Toute partie d'examen non présentée entraînera automatiquement un PP pour l'ensemble du cours.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	23_SOCM2B18ESP2	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Espagnol		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'espagnol vise à :

- développer les points lexicaux et grammaticaux acquis durant votre cours de Bloc 1 et acquérir de nouveaux principes grammaticaux et un vocabulaire plus avancé,
- développer les quatre aptitudes linguistiques : compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression écrite et expression orale (avec et sans interaction)
- amener les étudiants à s'exprimer sur des thèmes de la vie quotidienne et professionnelle tant oralement que par écrit
- exploiter et utiliser un vocabulaire précis en lien avec la Communication et être capable de comprendre des documents et sources authentiques en rapport avec les études réalisées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de comprendre et d'exploiter des compréhensions à l'audition et à la lecture (authentiques ou non) en rapport avec les thèmes développés au cours et au domaine de la Communication
- d'identifier, expliquer et utiliser les expressions grammaticales et lexicales principales étudiées en cours,
- de les reformuler et produire un message écrit et/ou oral de manière quotidienne et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance d'explications grammaticales et lexicales, d'exercices systématiques, d'exercices d'expression orale et écrite (rédactions et jeux de rôles), de compréhensions à la lecture et à l'audition. Exploitation de documents liés à la Communication et de documents authentiques.

Démarches d'apprentissage

Méthode communicative basée sur la participation active en classe. Exercices, travaux de groupes, travaux individuels, auto- apprentissage.

Le cours est donné, et les étudiants sont amenés à s'exprimer, principalement en espagnol (avec des explications en français quand cela s'avère nécessaire).

Dispositifs d'aide à la réussite

Divers ouvrages et sites internet abordés au cours.

Ouvrages de référence

- Divers ouvrages d'apprentissage de la langue espagnole utilisés (Gente 1 y 2, Socios 1 y 2, Vía Rápida, Gramática básica del estudiante de español, Comprensión oral, Comprensión escrita, etc.)
- Plateformes en ligne diverses: www.ver-taal.com, Gram@clicando, audiolingua, todoele, videoele, etc.
- Divers sites de périodiques en ligne : elpais.com, elespanol.com, hispanidad.com, elindependiente.com, eldiario.es, ...

Supports

Divers documents grammaticaux et lexicaux, articles et textes, reportages, dialogues, présentations, revues et articles d'actualité.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux réguliers tout au long de l'année : calcul de tous les travaux réalisés (Q1+Q2) amenés à 30% de la note totale du bloc 2. Echec = travail à réaliser au Q3 (20% de la note totale du bloc 2)

Examen écrit et oral en juin: 70% de la note totale du bloc 2.

L'examen écrit du Q3 reprend la matière de TOUT le bloc 2 (Q1+Q2). L'oral de juin réussi sera dispensé au Q3 (report de note).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	30	Trv	20
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	80

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Toute partie non présentée entrainera automatiquement un PP pour l'ensemble du cours. La présence aux cours est requise.

Toute absence lors des travaux cotés doit être dûment justifiée.

Travaux non-remis ou non-présentés à la date demandée = zéro

Pour la 2ème session, les étudiants s'informeront sur les nouvelles consignes et sur les éventuelles dispenses partielles lors de la consultation de copies ou sur la plateforme ConnectED.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SOCM2B18N2	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Néerlandais	

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à permettre à l'étudiant de développer

- Les compétences langagières nécessaires dans la vie sociale
- Des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Les 4 aptitudes sont abordées avec un accent particulier sur l'expression orale et la compréhension à l'audition

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Reformuler en néerlandais des informations provenant de supports écrits et audiovisuels
- S'exprimer oralement dans des situations de communication directement liées à son avenir professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices d'expression orale et écrite à orientation professionnelle : téléphone, présentations,...
- Exercices d'audition
- Débats sur des sujets sociétaux
- Interview d'un professionnel, présentation et feed-back sur l'interview

Démarches d'apprentissage

- Approche par situation de communication
- Travail en autonomie, en binôme et en groupe
- Activité extérieure

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance proposée aux étudiants pendant le cours.

Aide ponctuelle au cours.

Ouvrages de référence

Supports

Notes de cours
Dictionnaires

4. Modalités d'évaluation**Principe****Janvier (Q1)**

- Travail : interview (25%)
- Evaluation continue : jeux de rôles (10%)
- Examen écrit (15%)

Juin (Q2)

Evaluation continue : débats (10%)
Examen écrit : vocabulaire (15%)
compréhension à l'audition (10%)
Examen oral (15%)

2e session (Q3)

- Travail : interview (25%)
- Examen écrit : vocabulaire (30%)
compréhension à l'audition (10%)
- Examen oral (35%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	35	Evc	10		
Période d'évaluation	Eve	15	Exe + Exo	40	Trv + Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Toute partie d'examen non présentée entraînera automatiquement un PP pour l'ensemble du cours.

Tout travail remis en retard ne sera pas accepté. La note zéro sera alors accordée.

En cas de non-remise du dossier écrit et/ou de l'enregistrement de l'interview : pas de présentation orale. La note zéro sera alors accordée pour l'ensemble du travail (dossier écrit et présentation orale)

.

Toute absence non justifiée le jour de la présentation (rollenspel, interview) entraînera la note zéro. La présentation ne sera pas reportée à une date ultérieure.

Pour la 2ème session, les étudiants s'informeront sur les nouvelles consignes et sur les éventuelles dispenses partielles lors de la consultation de copies et via la plateforme ConnectED.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).